

DANS CE NUMÉRO :

<i>Les vacances à Mousson</i>	1
<i>Conseils municipaux</i>	2
<i>Élection européenne</i>	2
<i>Laissez nous respirer</i>	3
<i>Plannings des collectes</i>	3
<i>Structure Petite Enfance</i>	4
<i>Démographie</i>	4
<i>Les fleurs du bien</i>	5
<i>Encore un effort</i>	5
<i>Amicale des jeunes de Mousson</i>	6
<i>Amis du Vieux Mousson</i>	6
<i>Ecchinococose</i>	7
<i>Gérontologie</i>	8
<i>Concert de la com com</i>	8
<i>Enquête pain</i>	9
<i>Recensement personnes isolées</i>	9
<i>Enquête Structure</i>	9

Les vacances à MOUSSON

Les travaux entrepris par la Commune ne laissent pas aux élus le loisir de s'éloigner.

Les dernières touches ont été données en juillet aux travaux de la rue Basse.

Le résultat, si l'accouchement a été toutefois long et difficile, est du plus bel effet.

Quand tous les riverains auront fait l'effort de ravalier les façades, la rue Basse tiendra le haut du pavé !

La nouvelle Mairie contemporaine, aux enduits clairs sur fond de basalte, a belle allure et s'intègre bien avec sa coiffe qui se végétalise timidement.

Les murets de pierres sèches des abords l'enracinent dans l'histoire et le passé du calcaire lorrain.

L'ensemble progresse à un rythme soutenu mais sans précipitation, et nécessite la présence appuyée et continue du maître d'ouvrage.

L'eau est déjà branchée et ERDF, qui a du remplacer le transformateur existant, nous promet l'électricité pour le mois de septembre.

Viendra ensuite la cohorte des validations techniques et administratives qui autoriseront l'ouverture de l'établissement au Public. Gageons qu'elles ne prendront pas plus de

temps que les travaux et espérons une inauguration en fin d'année.

Cet engagement volontaire de notre Commune à se moderniser et s'embellir a occupé tout le temps de vacances de nos élus et personnels. Ils ont donc pu consacrer le temps disponible aux affaires courantes : le fleurissement, les espaces verts, le suivi administratif des dossiers, l'état civil, l'urbanisme, le déménagement, etc., bref autant de préoccupations communales quotidiennes qui ont retenu les élus sous le soleil de Lorraine cet été !

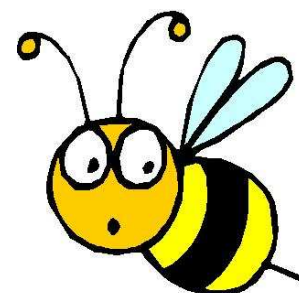
Qu'ils en soient en votre nom remerciés.

Le Maire

Dans le temps qui me restait j'ai essayé de calculer le nombre approximatif de voyages que les abeilles d'une ruche doivent effectuer pour remplir un pot d'un kilo de miel !

Sachant qu'une abeille transporte 1,5 milligramme de nectar par voyage et que ce nectar comporte 80% d'humidité et le miel en moyenne 16% ?

L'apiculteur





Les conseils municipaux du 29 mai et du 07 juillet

Le conseil municipal a été réuni deux fois durant ces deux derniers mois : le 29 mai et le 07 juillet.

Celui du 29 mai avait pour objectif d'organiser les élections européennes du dimanche 07 juin. Quelques villageois ont participé à la tenue du bureau de vote et les membres du conseil municipal les en remercient vivement.

Le conseil municipal du 07 juillet s'est déroulé dans la nouvelle mairie (sans électricité !). Plusieurs décisions importantes ont été prises en matière de travaux :

- ⇒ la rénovation de la place de la Prévoté a été confiée à l'entreprise SD ENROBES de Pont-à-Mousson (le devis est de 26 165 euros).
- ⇒ L'enfouissement de la réserve incendie a été proposé à un maître d'œuvre de la société TECHNICONSEIL.
- ⇒ Le choix du mobilier de la nouvelle mairie a été arrêté suivant les propositions de JP Maurer.

Conseil municipal ou Galeries Lafayette

Lors du conseil municipal du 07/07/2009, un des points à l'ordre du jour concernait le choix du mobilier pour la future mairie et de la salle polyvalente.

Si le choix des modèles et matériaux fut rapidement adopté, ce ne fut pas le cas des couleurs, car après 57 minutes de discussions acharnées un consensus fut enfin trouvé.

J'ose espérer Mesdames et Messieurs les conseillers que ce conseil était assez relax car étant le dernier avant les vacances. Alors pour les prochains un peu plus de sérieux et bon courage à tous.

Bernard MARTIN

Les conseillers en Mairie



Les résultats des élections européennes

AOUT		Lundi 24 Août Patrice GONCALVES Chantal MAZO	PERMANENCE DU MERCREDI MATIN
		Lundi 31 Août Nadège FAGNONI Sylvia PRYZBYLA	
		Lundi 7 septembre Yves PIETYRA Paul CORDIER	Jean-Pierre MAURE et Pierre MECHLER
SEPTEMBRE		Lundi 14 septembre Patrice GONCALVES Jean-Paul CUNY	
		Lundi 21 septembre Nadège FAGNONI Laurence PIONZDA	Lundi 29 septembre Yves PIETYRA Céline DELLINGER

Les résultats de l'élection européenne de juin 2009 à Mousson sont les suivants :

124 inscrits dont 63 votants.

- ⇒ M Zimmerman : 6 voix
 - ⇒ Mme Trautmann : 10
 - ⇒ M Tschudy : 0
 - ⇒ Mme Rocher : 2
 - ⇒ M Cuerq : 0
 - ⇒ M Daul : 13
 - ⇒ Mme Belier : 11
 - ⇒ M Gérard : 0
 - ⇒ M Gollnisch : 1
 - ⇒ M Beaudouin : 3
 - ⇒ Mme Chanut : 0
 - ⇒ M Sanchez : 0
 - ⇒ M Braga : 0
 - ⇒ M Guerin : 0
 - ⇒ M Waechter : 1
 - ⇒ Mme Franco : 7
 - ⇒ Mme Bahl : 0
 - ⇒ M Kahn : 8
 - ⇒ Mme Pico : 0
 - ⇒ Un nul
- (dans l'ordre des panneaux)

Le Conseil municipal des Jeunes n'organisera pas cette année sa **bourse aux jouets**. En effet, rien ne peut être programmé dans la nouvelle Mairie avant l'année 2010. Le défaut de structure d'accueil oblige les membres du CMJ à repousser la concrétisation de cette idée.

Laissez-nous respirer !

Une campagne de mesure sur la qualité de l'air par tubes à diffusion passive a eu lieu en mars 2009 sur la commune de Pont-À-Mousson et de ses environs.

L'objectif principal de cette campagne était d'apprécier, sur une période donnée, la dispersion de certains polluants d'origine trafic, industrielle ou autres et d'observer les zones où la pollution de fond est la plus importante.

Sur 30 sites de mesure, un des sites était placé sur la commune de Mousson.

Le dioxyde d'azote :

Au cours des deux semaines d'étude, aucune valeur supérieure à l'objectif de qualité (40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle en 2009) n'a été observée pour le dioxyde d'azote.

Sur le site de Mousson : 15 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeurs maximales : sites de Loisy et Abbayes des Prémontrés se situent à 32 et 33 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Notre village est intégré dans une des zones de concentration les plus faibles de la carte. Ces observations sont similaires à celles effectuées en été 2007 et confirment l'influence du trafic routier sur les teneurs en NO₂.

Le benzène :

Aucun dépassement de l'objectif de qualité de 2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a été observé sur les mesures des différents sites.

Sur le site de Mousson : la teneur est faible avec 0.8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (Maidières et centre ville de PAM avec 1.4 et 1.6 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).



Photo « Mousson en été » d'Hervé RAGOT d'Atton, généreusement offerte par son concepteur pour illustrer les enveloppes vendues par La Poste. Elle fait partie d'une série de 4 (une par saison)

Les axes routiers et autoroutiers sont également des zones de plus fortes concentrations en benzène. En ce qui concerne un éventuel impact des activités industrielles sur les teneurs en benzène, cela n'a pas été mis en évidence sur le secteur pour 2009.

Toutefois, en 2007, suite à une étude similaire, des teneurs plus élevées vraisemblablement d'origine industrielle avaient été mis en évidence sur l'île d'Esch.

En Lorraine, la surveillance de la qualité de l'air est assurée par Atmo Lorraine Nord installée à Metz. Une synthèse des résultats de cette campagne d'étude est consultable en mairie et des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.atmolor.org.

« La littérature ne permet pas de marcher mais elle permet de respirer » Jean Anouilh

LE PLANNING DES COLLECTES DE VERRE ET DE PAPIER

Les containers de déchets sont vidés régulièrement à Mousson. **Celui des papiers** est vidé par la société PAPREC LORRAINE de Custines tous les 28 jours :

- ⇒ 5 août
- ⇒ 2 septembre
- ⇒ 30 septembre
- ⇒ 28 octobre
- ⇒ 25 novembre
- ⇒ et 23 décembre 2009

Le container à verre est vidé par la société PATE SAS aux dates suivantes :

- ⇒ 15 et 29 juillet
- ⇒ 12 et 26 août
- ⇒ 9 septembre
- ⇒ 18 novembre
- ⇒ 16 et 30 décembre 2009



Quoi de neuf chez nos voisins attonais ?



Dans le mussinien N°7 de mars 2009 (page 4), je vous présentais le projet de construction d'une structure multi-accueil pour les enfants de moins de 6 ans au sein de la commune d'Atton. Et je vous informais de l'étude des besoins inhérente à ce projet.

En quoi ce projet nous concerne ?

Les familles mussiniennes qui souhaitent placer leurs enfants de moins de 6 ans dans cette structure d'accueil, le pourront à condition que la commune adhère et participe au financement de ce projet.

Aujourd'hui, le groupe de travail propose aux communes participantes de payer 2 500 euros par enfant et par an.

Est-ce que ce sera gratuit pour les familles ?

Évidemment non, il restera à la charge de chaque famille de payer sa propre participation financière pour placer l'enfant dans cette structure selon le quotient familiale de la CAF.

A quoi ressemblera cette structure ?

Placée dans l'ancien presbytère de la commune, près de l'école maternelle, cette structure accueillera 16 enfants et sera ouverte en septembre 2010 de 7 à 19h.

Pour quelles raisons cette structure était-elle nécessaire ?

Les résultats de l'enquête qui a été menée sur le

territoire de Pont-à-Mousson et de ses environs révèlent que l'offre de structure d'accueil (crèche, assistantes maternelles...) pour la garde des enfants est inférieure à la demande ; ce qui signifie que certaines personnes sont peut-être dans l'obligation de choisir le congé parental pour garder leur enfant chez eux à défaut d'autres possibilités.

Peut-on être sûr de placer son enfant dans cette structure en septembre 2010 ?

Attention, le conseil municipal de Mousson n'a pas encore validé l'adhésion de la commune à cette structure.

De plus, les 16 places seront proposées aux familles selon un calcul spécifique :

- ⇒ 8 places seront mis à disposition pour les habitants d'Atton-Loisy-Valmon (RPI),
- ⇒ 5 places pour les entreprises de la zone d'Atton,
- ⇒ et 3 places seront accordées aux autres communes participantes (17 communes suivent le projet).

Si certaines places ne sont pas occupées, elles pourront être occupées aux autres demandeurs.

Tu m'ennuies avec tes histoires !
Laisse-moi dormir !



UNE ENQUETE INSTRUCTIVE

Le diagnostic territorial de cette étude révèle la situation démographique de notre village. Je vous transmets quelques données explicites :

Selon l'INSEE, la commune de Mousson est le village qui se dépeuple le plus comparé à ceux étudiés*. En moyenne, la démographie des villages ont évolué de 13% entre 1990 et 2006. Notre commune avait 144 habitants en 1990, nous comptons en 2006, 128 habitants.

La population infantile de moins de 6 ans représente 7% de la population étudiée. A Mousson, en 2006, cette part est de 3.9%. (15ème position).

Les taux d'activité des mussiniens sont : 87.5% pour les hommes et 91.7% chez les femmes. Les moyennes pour l'ensemble des communes sont de 95.7% chez les hommes et 81% chez les femmes.

Le taux de chômage en 2006 à Mousson est de 4.9%.

Cette étude est intéressante car elle peut être une base de réflexion. Toutefois, elle doit être réactualisée car déjà ancienne pour être totalement prise en compte.

Etude sur 17 communes : Atton/Belleau/Bezaumont/Champy/Clémery/Eply/Landremont/Lesmenils/Loisy/Morville/Mousson/Nomeny/Port sur Seille/Rouves/Ste Genevieve/Ville au val/Vittonville.

Votre avis nous intéresse : donnez-nous le en l'inscrivant dans le document page 9 à déposer dans le boîte aux lettres de la MAIRIE ou celle de Nadège FAGNONI.

Les fleurs du Bien



Page 5



La beauté florale de notre village est toujours une préoccupation permanente de nos conseillers et de nos villageois. Nous ne remercierons jamais assez ceux et celles qui passent tant de temps à l'embellir et à le faire évoluer.

Entre autres changements, de nouveaux outils agraires sont venus décorer nos massifs, le plateau du château a été fauché de façon à montrer la biodiversité végétale présente dans notre environnement.... La liste est longue, alors il ne vous reste qu'à découvrir et admirer !!

**La mairie fermera du
Jeudi 13 août au
samedi 22 août 2009.**

ARMEL, notre secrétaire de Mairie prend ses congés annuels bien mérités.

Bonnes vacances !!

Faisons encore un effort !

Nous avons tous à cœur de fleurir et d'embellir nos propriétés, ce qui nous permet de vivre dans un cadre agréable et une Commune dont nous sommes fiers.

J'ai pu remarquer que certaines occupations temporaires et sans autorisation du domaine public ou privé communal ont tendance à se développer.

Elles engagent la responsabilité de leurs auteurs et leur assurance en cas d'accident.

Nous avons chacun, à MOUSSON, assez d'espaces privés pour ne pas occuper le terrain du voisin, fût il la Commune !

Certaines parcelles privées sont elles mêmes laissées dans un état d'abandon qui les identifie à des dépôts privés, et je trouve cela regrettable.

Une législation récente a donné aux pouvoirs publics (Le Maire pour une Commune) le droit de faire évacuer les dépôts illicites y compris sur terrains privés et de demander le rembourse-

ment des frais occasionnés à l'auteur des faits.

Vous conviendrez, dans une République de Liberté, qu'il serait préférable que chacun fasse la Police et la Propreté chez soi sans attendre la sanction de la puissance publique !

La Liberté a ses contraintes.

Elle implique Education et Responsabilité de chacun, pour éviter le laxisme et l'anarchie qui conduisent inéluctablement aux décisions autoritaires.

Le Maire



Le samedi 20 juin 2009, quelques rares courageux ont affronté le froid lors des feux de la St Jean pour un pique-nique convivial au château de Mousson.

Puis, le lendemain, dimanche 21 juin, le temps avait changé et a permis une rencontre sportive et ensoleillée. L'amicale avait concocté un goûteux repas qui a ravi tous les gourmets présents et heureux de se rencontrer autour du verre de l'amitié.



L'AMICALE DES JEUNES DE MOUSSON



LES DATES A RETENIR

Courant octobre :

Le repas de rentrée se fera au Bowling de Pont-à-Mousson (sans doute, moules frites + partie de Bowling), la date dépend du planning des compétitions.

18 octobre 2009 : Foire à Poussay en bus.

20 Novembre 2009 : Beaujolais Nouveau.

Les Amis du Vieux Mousson

L'assemblée générale des Amis du Vieux Mousson s'est déroulée samedi 23 mai.



Le bilan des activités a permis de retracer les événements de l'année : la visite des jeunes allemands, l'accueil annuel des primaires, la ventes de livres, livrets, jeux et parapluies, la visite géologique du secteur; la visite de l'église de Sillegny, le soutien logistique aux légendes Automnales...

L'association participe ainsi activement à la vie des habitants de Mousson.



L'accueil des nouveaux adhérents le vendredi 05 juin : visite guidée du site de Mousson commentée par Françoise MAURER

Pour l'année à venir, de nouveaux projets sont également programmés : participation à la journée du patrimoine, visite du parc du Haut-Fourneau U4 à Uckange, la participation à la réalisation d'un banc à proximité du jardin médiéval. Ces visites et réalisations sont toujours très instructives et sont ouvertes aux jeunes et moins jeunes.

Dimanche 13 septembre : visite commentée des hauts-fourneaux U4 à Uckange. Si le nombre de participants est suffisant, nous prendrons un bus. Rendez-vous à 13h15 à l'abri-bus. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres. (sortie ouverte aux adhérents de l'Amicale)



C'est de l'échino'qu'on cause



L'homme se contamine en avalant les œufs du parasite :

- au contact des animaux (chien et chat principalement, parfois renard)
- Par la consommation de plantes ou de fruits crus
- En manipulant la terre (agriculture, jardinage...)

Depuis deux mois, Mousson participe à une campagne de marquage des renards, afin d'étudier la propagation de l'échinococcose alvéolaire.

L'échinococcose alvéolaire est cette maladie parasitaire transmise par les renards. Ceux-ci sont des hôtes définitifs de ce minuscule petit taenia. Ils se contaminent en consommant des campagnols eux-mêmes porteurs du stade larvaire du parasite. Les vers adultes (2 à 3 mm) vivent dans les villosités de l'intestin du renard. Ils relâchent dans la nature, via les crottes de leur hôte,

L'étude permet de dresser une cartographie précise de présence du parasite sur le territoire afin d'établir et maintenir une information adaptée auprès des départements adhérents.

L'E.R.Z. (Entente Inter-départementale de lutte contre la rage et autres Zoonoses) prospecte sur le plus grand territoire épidémiologique jamais traité à cette échelle et expérimente la réduction du risque de contamination humaine :

- en étudiant les moyens de réduire l'impact parasitaire des renards en ville.
- en étudiant le rôle des chiens dans la contamination humaine.

Concrètement, l'expérience consiste à piéger les renards, les marquer aux deux oreilles avec des numéros. Si vous trouvez un renard mort portant ces numéros, il suffit de transmettre en mairie : le numéro, la couleur et le lieu de la découverte.

Françoise MAURER

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou consultez le site : ententeragezoonoses.com



LES PRECAUTIONS A PRENDRE :

- Laver les fruits et légumes
- Cuire les fruits et plantes, le parasite craint la chaleur mais pas le froid (congélation)
- Lavez-vous les mains fréquemment surtout après avoir touché la terre ou un animal (chien, chat...)

Découvrons ou redécouvrons nos villages

Le comité de Gérontologie Seille-Natagne-Moselle vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire du village de **CHAMPEY** en particulier la période 1914-1918.

M. Jean-Paul REINSCH, habitant de Champey, vous présentera l'histoire de son village et vous fera visiter les ouvrages militaires datant de cette période :

- Rendez-vous le **mardi 18 août à 14h.** à la salle de Champey pour une conférence suivie d'une visite dans le village.
- **Le mercredi 26 août, à 9h** à la Chapelle de Bouxières sous Froidmont une découverte des vestiges militaires est programmé sur un créneau de deux heures.

Ces deux temps forts s'adressent à tous.

URGENT



Le Repas des Sages est programmé le 11 novembre 2009



Très jolie photo prise par Francis CAVAJANI lors de l'explosion d'un réacteur à la centrale thermique de Blénod de Pont-à-Mousson en juin 2009. Vue exceptionnelle de Mousson, n'est-ce pas ?



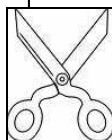
MERCI
*aux photographes,
Patrice Goncalves et
Francis Cavajani
qui m'aident énormément
en me proposant
leurs photos.*

Samedi 27 juin 2009, une soixantaine de participants de Pont-à-Mousson et des environs ont apprécié le talent du groupe de Jazz, D.GATTO Quartet.

Cette année, les hannetons n'ont pas perturbé l'écoute musicale car le temps incertain a obligé les organisateurs à privilégier la Colonie au plateau du château.

Patrice Goncalves et Jean-Pierre Maurer sont toujours engagés auprès de la Com com pour aider à la mise en place de cet événement.

Avis sur la structure multi accueil



- Pensez-vous que l'adhésion de la commune à cette structure est intéressante pour vous ?

Oui Non

Pourquoi ?

- Personnellement, vous n'êtes pas intéressé(e) par cette infrastructure, mais vous pensez que la commune :

devrait adhérer
 ne devrait pas adhérer

Pourquoi ?

A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou de N. FAGNONI

Recensement des personnes isolées

La loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 confie au maire le soin de recenser **les personnes isolées à domicile** afin de disposer, en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Si vous souhaitez faire parti de cette liste, veuillez inscrire votre nom, prénom et adresse ci-dessous et poster ce coupon dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Je souhaite m'inscrire sur la liste des personnes isolées à domicile :

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Résultats enquête pain

Chantal MAZO vous fait le compte-rendu de l'enquête sur le distributeur de pains :

« Sur environ 50 foyers questionnés, 17 ont répondu au sondage (bon pourcentage !!).

La fréquence de consommation :

Notre boulanger livre en moyenne 15 paquets de pains par jour.

⇒ 2 foyers le prennent tous les jours

⇒ 1 foyer est non-consommateur car la machine est installée trop loin du domicile (mobilité réduite)

⇒ Les autres réponses correspondent à des consommations inférieures à 4 fois par semaine

Qualité du pain :

⇒ les 17 familles sont presque toutes satisfaites.

⇒ Toutefois, certaines personnes le considèrent « trop blanc », « trop cuit » ou « trop fade ».

Je pense que notre boulanger a su y remédier en mettant dans chaque sachet, un cuit et un moins cuit.

Pour les viennoiseries :

Notre boulanger en livre en moyenne 3 paquets par jour (au moins, 3 personnes qui ne sont pas au régime !)

En conclusion,

Ce service de proximité est réel. Nous pouvons acheter notre pain à toute heure car il est livré à 6h30 du matin.

Nous pouvons aller nous servir à pied et même en pyjama !

Génial, non ? »